

s'infiltrèrent dans les quartiers et les rues de Rome. C. Edwards explore la manière dont Sénèque aborde dans ses écrits en prose la relation entre la ville cosmique, l'idéal du stoïcien, et un certain nombre de lieux physiques. Le philosophe antique suggère que l'idéal spatial abstrait et intime doit se substituer autant que faire se peut à la cité terrestre. Durant ses dernières années, il considérait d'ailleurs comme inutile le fait de décrire l'*Vrbs*, dans la mesure où il privilégiait la concrétisation de sa citoyenneté cosmique empreinte de moralité. T. Fuhrer constate qu'Augustin, dans ses *Confessions*, organise l'essentiel de ses premières années dans les espaces urbains de Carthage, de Rome et de Milan. Chacune de ces villes, acquérant au demeurant une force symbolique, se voit attribuer le rôle de point de passage sur le chemin de la purification morale et théologique. Ainsi, par le biais de la psycho-géographie, les trois cités décrites par Augustin constituent autant d'étapes pour atteindre le « Royaume de Dieu ». S. Bhatt analyse les écrits annalistiques de Tacite relatifs aux espaces de la maison et de l'exil. Elle identifie la manière dont les institutions étatiques œuvrèrent pour opposer ces deux pans de la socio-spatialité. La moderne affirme que Tacite ne considérait pas Rome en tant qu'espace de supériorité morale et de liberté, lequel ne pouvait être qu'intérieur. Ce faisant, l'agencement individuel et l'espace public sous l'Empire ne pouvaient que difficilement s'opérer harmonieusement. R. Alston examine la lecture faite par Tacite dans l'*Agricola* au sujet de la relation établie *de facto* entre l'individu et le territoire impérial. À travers une conception mondialiste, l'historien latin présente ce dernier comme un espace global sur le plan spatio-temporel opposé à l'ère barbare. Toutefois, Tacite construit un troisième lieu dans lequel il est permis de remettre en question la dimension totalitaire du temps et du principat. Dès lors, la servitude pouvait être tolérée dans la ville, car la liberté existait dans la psyché. Toutefois, cette « troisième dimension » était fragile et difficile d'accès puisqu'elle était limitée aux citoyens cultivés. Enfin, V. Rimell étudie la symbolique de la profondeur et de la densité des détroits dans la poésie latine de Catulle à Stace. Chez Ovide, l'Hellespont crée des ambiances et des effets sonores conflictuels, tantôt calmes, tantôt troubles et inquiétants. Le passage dans lequel le poète donne l'image suggestive de la noyade de Hélé dans le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie peut être lu comme un présage selon lequel Rome ne pourrait jamais détenir la maîtrise totale de l'Asie. Il en va de même pour Lucain : l'Hellespont, nimbé de mystère d'un point de vue métapoétique, demeure une terre susceptible de mettre un terme aux projets impériaux. Christophe BURGEON

Laurie LEFEBVRE, *Le mythe Néron. La fabrique d'un monstre dans la littérature antique (I^{er}-V^e s.)*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017. 1 vol. broché, 16 x 24 cm, 1 fig., 364 p. (COLLECTION ARCHAIOLOGIA) Prix : 28 €. ISBN 978-2-7574-1729-4.

L'étude publiée par L. Lefebvre est issue d'une thèse de doctorat en langues et littératures anciennes soutenue en 2009 à l'Université Charles de Gaulle Lille 3. D'emblée, l'auteure souligne, dans son introduction, l'originalité – mais aussi les limites – de son approche du sujet, par comparaison avec l'historiographie moderne relative à Néron. Elle se définit comme spécialiste de l'analyse littéraire et de la rhéto-

rique du discours historique, non comme historienne ou archéologue. Elle ne cherche donc pas à prendre position sur la délicate question d'une réhabilitation éventuelle du dernier empereur julio-claudien, posée dès le XVIII^e siècle par Diderot, qui s'interrogeait, déjà à l'époque, sur la véracité des faits décrits par les sources anciennes. Elle cherche avant tout à comprendre la manière dont Néron fut dépouillé, au fil du temps et des écrits, depuis Pline l'Ancien et Tacite jusqu'à Augustin, de son enveloppe de personnage historique pour être revêtu de celle de paradigme, de type atemporel et anhistorique, jusqu'à devenir un nom commun, *nero*, synonyme de *tyrannus*. L. Lefebvre ne s'intéresse pas tant, comme elle l'affirme elle-même, « à ce que cache le voile qui recouvre la réalité du règne de Néron, mais à ce voile lui-même », à savoir le processus de construction de la figure emblématique du dernier Julio-claudien, incarnation de la tyrannie et de la monstruosité, figure néanmoins susceptible de varier en fonction du contexte historique de production littéraire et de l'idéologie ambiante. L'analyse de la réécriture de l'histoire de Néron à des fins moralisatrices et selon des modèles rhétorico-littéraires préexistants (*topoi*) est la tâche principale que s'est assignée l'auteure. Dans un premier chapitre, celle-ci procède à une « archéologie de la légende » : en d'autres mots, elle s'attache à repérer les différentes strates du mythe néronien. La démarche est ici chronologique, depuis les premiers jalons de la constitution de la légende dans la littérature latine et grecque d'époque flavienne – dont beaucoup a malheureusement été perdu – jusqu'à l'expression du point de vue chrétien à partir des II^e et III^e siècles, sans oublier les sources principales que constituent Tacite et Suétone, seuls auteurs à avoir dressé un portrait complet du dernier empereur julio-claudien. Dans les chapitres formant le cœur de l'ouvrage, L. Lefebvre passe du point de vue chronologique à une approche thématique, qualifiée de « nérologie structurale » : à la figure de l'anti-*princeps* – à savoir de l'empereur indigne de sa fonction, débauché et efféminé, citharède, outrageusement dépensier –, s'ajoutent celles de l'anti-*pater* – c'est-à-dire du tyran cruel et sanguinaire, matricide –, et du *primus persecutor Christianorum*. Bien que l'ouvrage soit écrit dans un style remarquable et agréable à lire, cette présentation du sujet traité n'est pas sans défaut : tout d'abord, elle favorise les redites ; ensuite, elle accentue l'optique résolument littéraire – et peu en phase avec la réalité historique – adoptée par l'auteure. Une prise en considération d'autres types de sources – épigraphiques, numismatiques et surtout archéologiques –, en permettant une mise en regard des personnages mythique et historique de Néron, aurait sans doute contribué elle aussi à la compréhension de la construction de l'image posthume de Néron. La manière dont L. Lefebvre envisage la question de la *domus aurea* est assez révélatrice de son parti pris : elle part du principe qu'il est difficile de se faire une idée, à partir des descriptions antiques du palais de Néron, de son architecture véritable, car ce que nous en apprend l'archéologie « actuelle » ne correspond que peu ou prou à ces évocations littéraires ; pour expliquer le contenu très détaillé du passage de Suétone relatif à ce lieu emblématique du pouvoir de l'empereur, elle préfère faire appel à des précédents littéraires, à la tradition séculaire de l'*ekphrasis* d'une demeure somptueuse, qui remonte à la description homérique du palais et des jardins d'Alkinoos ; elle en conclut que « l'existence de précédents littéraires nous invite à lire les descriptions de la maison dorée moins comme des témoignages objectifs sur une réalité concrète que comme les produits d'une stylisation partielle et tendancieuse » (p. 124). Si cette affirmation

comporte sans aucun doute sa part de vérité, il convient néanmoins de la nuancer : tout d'abord, l'évocation suétonienne du parc grandiose de la *domus aurea* est peu conforme à celle du fameux jardin d'Alkinoos, simple verger et potager ; ensuite, les fouilles de la maison dorée menées par une équipe franco-italienne, sous la direction de Françoise Villedieu, ont conduit en 2009 à la découverte et à la reconstitution du mécanisme de la salle à manger tournante mentionnée par Suétone (<<https://lejournal.cnrs.fr/videos/lincredable-salle-a-manger-tournante-de-neron>>). Ayant soutenu sa thèse précisément en 2009, L. Lefebvre n'aurait pas pu, à l'époque, faire référence à ces trouvailles exceptionnelles. Il est cependant regrettable qu'elle n'en ait pas tenu compte dans la version publiée de son travail. Elle se contente de dire, dans une note de bas de page (165, p. 122), que « la bibliographie relative à la *domus aurea* est immense » et de renvoyer à un ouvrage de 2003, paru « en dernier lieu » ! En dépit de ces remarques, le travail de L. Lefebvre apporte sans conteste sa pierre à l'édifice des connaissances relatives à un personnage qui n'a pas fini d'intriguer et de passionner. En fin de volume se trouvent diverses annexes (tableaux des crimes imputés à Néron, tableaux comparatifs des récits tardifs de la fin de Néron, arbre généalogique de Néron, extraits de textes antiques), une bibliographie et des index fort utiles.

Odile DE BRUYN

Philippe FLEURY, *De rebus bellicis. Sur les affaires militaires*. Texte établi, traduit et commenté par Ph. F. Paris, Les Belles Lettres, 2017. 1 vol. 12,5 x 19 cm, CXL-121 p. en partie doubles, 12 pl. (COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE, SÉRIE LATINE, 416). Prix : 49 €. ISBN 978-2-251-01476-0.

Le *De rebus bellicis* est un curieux opuscule dont on ne connaît pas l'auteur ; la date est très approximative, le contenu plutôt disparate, la finalité, pas très claire, les projets militaires plutôt fantaisistes. C'est dire que l'ouvrage fut diversement apprécié par un monde savant plus à l'aise avec des œuvres plus canoniques. Et pourtant... Philippe Fleury, dont on connaît l'apport décisif à l'édition et la tradition vitruvienne autant qu'à la reconnaissance de la compétence technique de l'Antiquité, nous convainc par son analyse serrée du texte et de son contenu que l'ouvrage vaut mieux que le relatif anonymat dans lequel on l'a tenu jusqu'ici et que les *machinae* proposées sont moins farfelues qu'il n'y paraît, même dans le cas de la liburne à propulsion bovine. Nous avons affaire « à un homme instruit, un lettré intelligent et conscient de l'être, qui veut être utile à l'État, non sur un plan idéologique, mais sur un plan pratique ». Si l'on a promené l'auteur sur deux siècles, Ph. Fleury s'arrête sur l'hypothèse la plus ancienne, faisant de Valentinien I^{er} et de Valens les destinataires du traité. Notre anonyme, à la différence des Poliorcètes, envisage les problèmes de la défense de l'État globalement, touchant aux problèmes financiers et administratifs, à la maîtrise des dépenses, au financement des troupes, à la lutte contre la corruption et les fraudes, avant de dresser une liste de machines de guerre utiles à la défense de l'Empire. Sont donc décrits, parfois avec plus de conviction que de clarté, la baliste à quatre roues, le *tichodifrus*, protection mobile pour préparer les assauts, un bouclier offensif à pointes, des traits plombés, un char à faux relevable à traction simple ou double, une sous-armure, un pont d'outres, une baliste de rempart, une liburne à